47982 - Elle n’a pas rattrapé le jeûne dû durant 9 ans

question

J’étais une fille perdue mais j’ai retrouvé le bon chemin grâce à Allah. Ma question est que je jeûnais le Ramadan mais la dette que j’en ai s’accumule depuis 9 années, d’où 50 jours (à jeûner). Je ne peux les jeûner tous d’un seul coup mais je peux faire la moitié, quitte à donner une somme pour le reste. Est-ce permis? Combien faudrait-il donner?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, louons Allah qui a bien voulu vous guider et vous assister à faire ce qu’Il aime et agrée. Soyez sûre qu’Il vous pardonne. Celui qui se repent après avoir commis un péché est comme celui qui n’en a jamais commis. Allah accuille bien celui qui revient résolument vers Lui.

Deuxièmement, celui qui n’observe pas le jeûne du Ramadan à cause d’une excuse légale comme le voaygeur, le malade et la femme indisposée, doit rattraper les jours non jeûnés quand il est en mesure de le faire. Il ne peut pas substituer un don de nourriture au jeûne tout en étant capble de l’observer. En effet, Allah le Très-haut dit: « Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours.» (Coran,2:185) Autrement dit, il doit jeûner le nombre de jours dûs.

Mouadhah dit avoir interrogé Aicha en ces termes: « qu’est-ce qui fait que la femme qui voit ses régles rattrape le jeûne mais pas les prières? »-« Cela nous arrivait et l’on donnait l’ordre de rattraper le jeûne mais pas les prières. » (rapporté par Mouslim,335)

Troisièmement, vous n’êtes pas tenue de jeûner les 50 jours successivement car vous avez la possiblité de jeûner un jour et de ne pas le faire le lendemain ou de jeûner plusieurs jours successivement et de vous en abstenir plusieurs jours sucessivement. Faites ce qui vous convient

le mieux jusqu'à ce qu'Allah vous assiste à terminer le jeûne dû. Commencez d'abord par rattraper les jours non jeûnés du Ramadan passé pour éviter que le Ramadan ne revienne avant que vous ne le fassiez. Voir la très intéressante question n° 26865 .

Sollicitez l'assitance d'Allah le Très-haut et demandez Lui de vous aider à L'adorer.Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) avait l'habitude de prononcer cette invocation: «Seigneur, aide -moi à Te rappeler , à Te remercier et à bien T'adorer.» Puisse Allah vous assister à bien faire.